

RCS : ALBI

Code greffe : 8101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ALBI atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00144

Numéro SIREN : 431 635 663

Nom ou dénomination : ATF

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2017 sous le numéro de dépôt 3869

**SANS
VALEUR**

LEGALE

Désignation de l'entreprise : SARL ATF

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7...622.....)	DA	7 622		7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 62		7 62
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	181 039		181 039
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	516 587		395 204
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(12 654)		121 383
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	693 357		706 010
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	66 471		48 332
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 240		13 490
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	298 139		184 211
	Dettes fiscales et sociales	DY	129 689		127 268
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	21 770		27 786
Compte régul.	EB				
TOTAL (IV)	EC	519 308		401 086	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 212 665		1 107 097	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	480 485		375 254
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		SARL ATF				Néant ☐ *				
		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	885 151	FB		FC	885 151			
	Production vendue	biens* services*	FD		FE					
			FG	1 173 904	FH		1 561 603			
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 059 055	FK		FL	2 352 938			
	Production stockée*				FM	64 889				
	Production immobilisée*				FN					
	Subventions d'exploitation				FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	41 256	62 130			
	Autres produits (1) (11)				FQ	68	46			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 165 268	2 415 114	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	922 425	976 652	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	(29 669)	(58 946)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	360 772	382 954	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	2 487	25 114	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	283 498	269 951	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	12 942	11 537	
	Salaires et traitements*						FY	442 714	459 034	
	Charges sociales (10)						FZ	143 444	147 306	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions	GA						37 034	28 573
			GB							
			GC						8 282	16 524
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GD			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE	10 944	1 372	
	Autres charges (12)						GF	2 194 872	2 260 072	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(29 605)	155 042		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 381	2 891	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	3		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	2 385	2 891	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 178	1 514	
	Différences négatives de change						GS	2		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	1 180	1 514	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										
						GV	1 204	1 377		
						GW	(28 400)	156 419		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

CERTIFIÉE CONFORME

Désignation de l'entreprise : <u>SARL ATF</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N			
				Exercice N-1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	573	7 255	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	7 725	7 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	8 298	14 255	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 009	1 602	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 204		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 213	1 602	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	4 085	12 653	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	(11 662)	11 662		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		36 028		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 175 950	2 432 260		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 188 604	2 310 877		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(12 654)	121 383	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		HP	3 329	10 983
			- Crédit bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	32 519	30 696
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
Cf état annexe				4 213		8 298	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SARL ATF

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 Euross

Siège social : ZA LE GARBAN 15 RUE PASTEUR
81990 PUYGOUZON

R.C.S. ALBI B 431 635 663
SIRET 431 635 663 000 21

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES ASSOCIES DU 28 JUIN 2017

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2016)

*L'AN DEUX MILLE DIX SEPT,
LE VINGT HUIT JUIN,
A DIX HUIT HEURES,*

Les associés de la Société « **ATF** », société à responsabilité limitée, au capital de 7 622,45 Euros, divisé en 500 parts, dont le siège social est à PUYGOUZON (81990) ZA LE GARBAN 15 RUE PASTEUR, se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Yann CORREGES, associé-gérant.

Après avoir déclaré qu'il possède
Personnellement deux cent cinquante parts : 250 parts
Le Président constate qu'est présente ou
Représentée à la réunion :

■ Monsieur Pierre CORREGES
Propriétaire de deux cent cinquante parts : 250 parts

Soit les deux associés propriétaires des 500 parts
cinq cent parts composant le capital social.

Le président constate en conséquence que l'assemblée peut valablement délibérer.
Puis, il dépose sur le bureau et met à la disposition de l'associé :

- un exemplaire des statuts,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société au 31 décembre 2016,
- le bilan, le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion établi par la gérance sur l'exercice clos à cette date et le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223/19 du Code du Commerce,
- le texte des résolutions proposées.

Puis, il rappelle que les rapports du gérant sur les opérations de l'exercice et sur les conventions visées à l'article L.223/19 du Code du Commerce, le compte de résultat, le bilan, ainsi que le texte des résolutions proposées, ont été adressés à l'associée plus de quinze jours avant la date de l'assemblée, et que pendant ce même délai de quinze jours francs précédant l'assemblée, ces mêmes documents et l'inventaire ont été tenus à sa disposition au siège social.

Sur sa demande, l'assemblée lui donne acte de sa déclaration.

Enfin, il rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- rapports de la gérance sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2016, ainsi que sur les conventions visées à l'article L.223/19 du Code du Commerce,
- approbation desdits comptes et conventions, quitus au gérant,
- affectation des résultats,

Le président donne alors lecture des rapports de la gérance.

Cette lecture terminée, le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes et le bilan de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 12 653,55 Euros .

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'assemblée des associés, donne en conséquence, au gérant, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L.223/19 du Code du Commerce, déclare approuver ces conventions.

Ces conventions sont adoptées à l'unanimité, étant observé que chaque co-contractant de la société n'a pas pris part au vote sur l'approbation de la convention le concernant, chacune de ces conventions étant soumise à un vote distinct.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

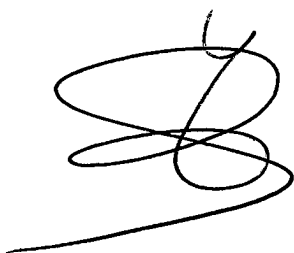
L'assemblée, sur la proposition de la gérance, décide d'affecter la perte s'élevant à 12 653,55 Euros

- Report à nouveau : 12 653,55 Euros

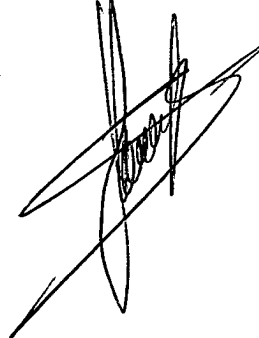
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur CORREGES Yann,

Monsieur CORREGES Pierre,



COPIE CERTIFIEE CONFORME



SARL ATF

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 622,45 Euros

Siège social : ZA LE GARBAN 15 RUE PASTEUR
81990 PUYGOUZON

R.C.S. ALBI B 431 635 663
SIRET 431 635 663 000 21

DECISION D'AFFECTATION DE RESULTAT

Suivant assemblée générale du 28 JUIN 2017, il a été procédé à l'affectation du résultat suivant :

- Report à nouveau : 12 653,55 Euros

Fait à PUYGOUZON,
Le 28 JUIN 2017,
Le Gérant,
Monsieur CORREGES Yann,

COPIE CERTIFIEE CONFORME

